


n° d'anonymat Ne rien inscrire	Nom et prénoms	Centre d'épreuves	Signature du candidat
	date de naissance	Date	



Examen professionnel de Techniciens supérieurs des services

Spécialité Vétérinaire

n° d'anonymat Ne rien inscrire	 LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
	Série de Questions et/ou Questionnaire à Choix Multiples Session du 19 mai 2011
	<i>Épreuve écrite n°2 : série de questions appelant des développements brefs et/ou questions à choix multiples concernant un sujet à caractère professionnel. Les questions s'appuient sur des documents fournis aux candidats</i>
	(Durée : 2 heures - Coefficient : 1) -----
	Cette épreuve comporte deux parties :
	1 QCM de 15 questions par spécialité 1 QCM de 5 questions communes aux 4 spécialités
	1 point par réponse exacte 0 point par réponse fausse
	Nombre de pages : 5
	<p>En l'absence d'indications contraires, EMPLOYEZ EXCLUSIVEMENT DE L'ENCRE BLEUE OU NOIRE et évitez toute présentation pouvant constituer un signe distinctif.</p> <p><u>L'utilisation du crayon gris ou de couleurs autres que le noir ou le bleu entraînera la non-correction</u> de la copie et l'annulation de votre participation.</p> <p>Inscrivez sur la bande d'anonymat détachable vos nom, prénoms, date de naissance et signature ainsi que la date et le centre d'épreuves. Faites-le avant d'entamer la rédaction : il ne vous sera plus possible de le faire une fois l'épreuve terminée, et <u>l'absence de ces mentions sur le feuillet entraînera la non-correction</u> de votre copie et l'annulation de votre participation. N'inscrivez rien dans la case réservée au numéro d'anonymat.</p> <p>Ne faites pas apparaître votre nom, ni le nom du centre d'épreuves ni aucun autre nom de personne ou de lieu, ni signe distinctif, ni signature même fictive en quelque endroit de votre composition : <u>cela entraînerait la non-correction</u> de votre copie et l'annulation de votre participation.</p> <p>À l'issue de l'épreuve, rendez votre copie même si elle est vierge, avec toutes les bandes d'anonymat renseignées, avant de signer la feuille d'émargement. Tout candidat quittant la salle sans rendre sa copie est signalé absent.</p> <p>Aucun brouillon ni feuille non réglementaire ne sont acceptés.</p> <p>La qualité de la rédaction, la clarté et la précision des raisonnements entrent pour une part importante dans l'appréciation du candidat.</p>

Ne rien écrire dans ce cadre



I - Questions à choix multiples

Spécialité Vétérinaire

1. **Chez les ruminants (bovins, ovins, caprins...), le tube digestif a la particularité de posséder trois compartiments appelés « pré-estomacs » placés en avant de la caillette.**

Lequel de ces trois organes ne fait pas partie des « pré-estomacs » ?

- Le bonnet
- L'intestin grêle
- Le rumen

2. **Le bacille du Charbon se nomme bacillus anthracis. D'où provient le nom anthracis ?**

- Du fait que la bactérie a pour biotope original un milieu charbonneux
- De l'aspect noirâtre des spores de la bactérie
- De la couleur noirâtre de certains organes des animaux morts de cette affection

3. **Comment s'appelle l'enveloppe séreuse des poumons ?**

- Méninge
- Plèvre
- Cortex

4. **Où se fait la formation des globules sanguins ?**

- Dans la moelle osseuse
- Dans la moelle épinière
- Dans le cœur

5. **La température maximale de conservation des viandes hâchées réfrigérées dans les établissements de remise directe ou de restauration collective est de :**

- 2°C
- 4°C
- 7°C

Ne rien écrire dans ce cadre



6. **Parmi ces maladies qui touchent les animaux, laquelle n'est pas une maladie réputée contagieuse (MRC) ?**
- La clavelée ou variole caprine
 - La brucellose bovine
 - La métrite contagieuse équine
7. **Parmi les 455 « Appellations d'Origine Contrôlée » (AOC) qui existent actuellement en France, combien concernent les produits laitiers ?**
- 42
 - 49
 - 364
8. **La circulaire du 2 mai 1998 relative à l'exemplarité de l'État en matière d'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective incite à l'utilisation de ces denrées dans les menus des services de restauration des administrations de l'État ou sous tutelle. L'objectif 2012 est de :**
- 12%
 - 15%
 - 20%
9. **Les viandes surmenées ont un pH :**
- Egal ou supérieur à 6,2
 - Compris entre 5 et 6
 - Inférieur à 4,5
10. **Chez les ovins, la mise en place de mesures de prévention des maladies (prophylaxie) :**
- Est obligatoire pour tous les animaux
 - Est obligatoire seulement chez les animaux destinés à la consommation
 - N'a aucun caractère obligatoire

Ne rien écrire dans ce cadre



11. L'hypodermose bovine est une maladie :

- Due à une bactérie entraînant une septicémie
- Due aux farines animales
- De la peau des bovins due au développement de larves de mouches piqueuses

12. L'abattage rituel des animaux :

- Peut être réalisé en dehors d'un abattoir sous contrôle vétérinaire sans aucune dérogation
- Ne peut être effectué que dans un abattoir agréé
- Est la même chose que l'abattage familial

13. À l'abattoir, les carcasses présentant une hydrocachexie sévère sont :

- Saisies
- Autorisées à la vente pour la fabrication de viande hachée
- Autorisées à la vente sans aucune condition

14. La marque communautaire de salubrité (ou estampille) que l'on trouve au niveau des carcasses présente un code composé de trois numéros. Le premier numéro du code correspond :

- Au pays d'abattage
- À la ville d'abattage
- Au département d'abattage

15. La présence de lésions gangreneuses sur les carcasses entraîne :

- Une saisie partielle au niveau de la localisation de la lésion
- Une saisie totale quelle que soit leur taille et leur emplacement
- Aucune saisie mais la viande ne peut être commercialisée qu'après traitement thermique

Ne rien écrire dans ce cadre



II - Questions communes aux 4 spécialités

1. Quand il dirige le service public de l'État civil, le Maire est :

- Agent de la Commune
- Agent de l'État
- Agent du Département

2. Que signifie le sigle ONCFS ?

- Office National des Centres Français de Secourisme
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Ordre National des chasseurs de Faune Sauvage

3. Le programme de développement rural hexagonal (PDRH 2007 – 2013) permet de mettre en œuvre :

- Le CASDAR
- Le FNADT
- Le FEADER

4. Parmi ces établissements publics, lequel n'est pas sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture :

- Institut Français du Cheval et de l'Équitation
- Institut National de la Recherche Agronomique
- France Agrimer
- Les parcs nationaux

5. Le génie génétique est :

- Une personne douée pour travailler sur les gènes
- Une méthode d'étude sur l'hérédité
- Un ensemble de techniques de manipulation génétique de certains êtres vivants (bactéries, plantes, animaux)